

PROCEDURE DES PAIEMENTS D'ENGAGEMENTS DES COMPETITIONS INTERDEPARTEMENTALES ET REGIONALES.

I / TARIFS DES ENGAGEMENTS REGIONAUX :

Ils sont identiques pour toutes les disciplines et sont les suivants :

Désignation	Tarif
Individuel (le) - Solo	13 €
Duo - Synchro - Trio	23 €
Ensemble - Equipe (3 gymnastes et +)	25 €
Coupe formation GR	5€ / gym

Les tarifs des engagements inter-régionaux et nationaux sont fixés par la fédération et sont à régler à la fédération française de Gymnastique.

II / DATES DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

En raison de la possibilité pour le club de déclarer forfait sans payer les engagements avant la date de forclusion et ainsi pour éviter les trop perçus qui ne seront pas remboursés, vous devez procéder aux paiements des engagements dans le délai indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le règlement technique permet de s'acquitter des droits d'engagement jusqu'au jour de l'évènement mais impose de produire une preuve de paiement. Si vous effectuez votre règlement après J-5 (lundi précédent l'évènement) cette preuve de paiement devra impérativement être présentée au Directeur de Compétition. Dans le cas contraire, les gymnastes ne seront pas autorisés à participer.

Voici, ci-dessous, un récapitulatif des dates de forclusion et du délai de paiement ainsi que le détail des amendes en cas de non déclaration de forfait.

Discipline	Délai de forclusion	Délai de paiement	Forfait non déclaré le jour de la compétition
TEAMGYM	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : 200 €
GaC	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : Equipe : 200 € Unité : 30 €
AEROBIC	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : Equipe : 200 € Individuel : 30 €

TRAMPOLINE / TUMBLING	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : Equipe : 200 € Individuel ou synchro : 30 €
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : Ensemble : 300 € Individuel : 30 €
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	J-10	Entre J-9 et le démarrage de la compétition	Amende : Equipe : 200 € Individuel : 30 €

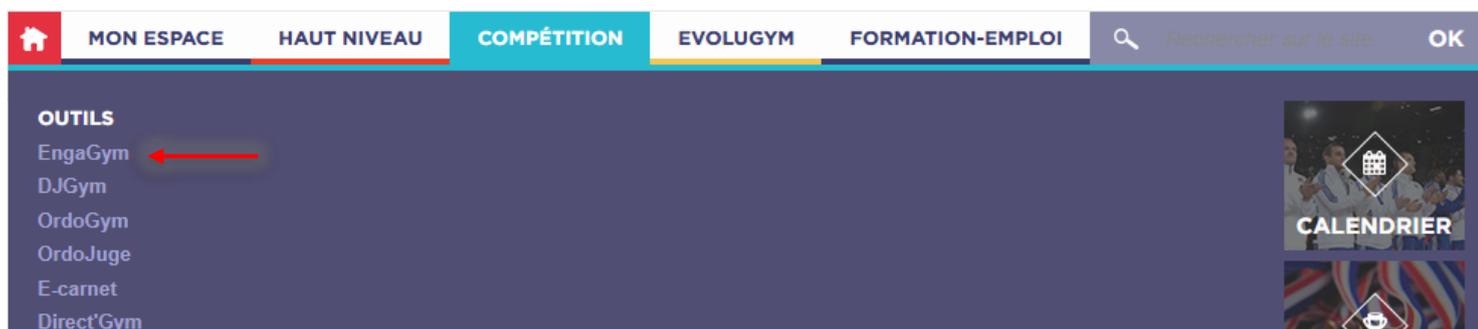
III/ PROCEDURE DE PAIEMENT

Les engagements peuvent se faire par carte bancaire directement sur Engagym ou bien par virement bancaire, avant cela, il est préférable de consulter et vérifier votre facture d'engagement sur Engagym.

1. Consulter son bordereau de paiement

Pour cela, vous devez vous rendre sur votre compte FFGym (site fédéral).

- Positionner la souris sur l'onglet **COMPÉTITION** et sélectionner menu EngaGym



- Cliquer sur le bouton Engagym

ACCÉDER À ENGAGYM :



- Cliquer ensuite sur l'icône paiement des engagements



- Rechercher la compétition à payer et cliquer sur **Payer** au bout de la ligne

Date ▼	Niv.		Lieu	Libellé	Somme due	Somme acquittée	Imp	Consulter le détail de la facturation
05/04/2025 - 06/04/2025	R	OCCITANIE	MONTAUBAN	GAM-GAF REGION INDIVIDUELS FED A PERF GAM / PERF GAF	325.00	00.00		Payer

- Vérifier vos engagements

Facturation

GAF GAM - ID SUD - EQUIPES PERFORMANCE ET FEDERAL (GAM) FEDERAL A (GAF) - MONTAUBAN - DU 15/03/2025 AU 16/03/2025

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes multi-format	Tarif	Somme due
Federale A 10 ans et plus GAF	GAF GAM - ID SUD - EQUIPES PERFORMANCE ET FEDERAL (GAM) FEDERAL A (GAF)		1			25.00	25.00

2. Procéder au Paiement

Deux possibilités de paiement s'offrent à vous. Une règle toutefois est essentielle :

UN PAIEMENT NE DOIT CONCERNER QU'UNE SEULE COMPETITION

2.1 PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Au bas de la page de facturation ci-dessus, vous avez la possibilité de payer directement par carte bancaire. Il vous suffit de cocher le paiement Carte Bancaire et de cliquer sur le bouton PAYER et de suivre les instructions.

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Virement Interbancaire

Option : Souhaitez-vous enregistrer une CB ou utiliser une CB déjà enregistrée ?

Enregistrer une CB

✕ ANNULER **📄 PAYER**

2.2 PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Vous pouvez également payer par virement bancaire, dans ce cas, sur cette même page, il vous faudra cocher Virement bancaire, de cliquer sur VALIDER.

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
 Virement Interbancaire

✕ ANNULER **✓ VALIDER**

Il est important, lorsque vous effectuez le paiement, de l'accompagner du libellé suivant :

- "nom club" - "numéro affiliation" - "numéro de facture"
- *Vous trouverez la référence du numéro d'affiliation et du numéro de la facture sur votre bordereau de paiement comme suit :*

SUR BORDEREAU DE PAIEMENT

La référence suivante doit être stipulée pour toute correspondance ou ordre de virement :

REF: 189370-08032025-76031.035

Numéro affiliation 5chiffres.3chiffres

Droits d'engagements à régler avant le 01/12/2024
GAF ID SUD EQUIPES PERFORMANCE

Numéro de la facture
6 chiffres

Exemple :

Si le club de Colomiers souhaite payer les engagements de la compétition GAF ID SUD EQUIPES PERFORMANCE le libellé de son virement sera :

ETOILE GYMNIQUE COLOMIERS - 76031.035 - 189370

Toute somme perçue sans ce libellé sera placée sur un compte d'attente et la facture considérée comme due.

Le virement est à effectuer sur le RIB du CROG :

IBAN : FR76 1027 8022 2900 0205 0460 106

BIC (Bank Identifier Code): CMCIFR2A

Aucun remboursement ne sera effectué